

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 avril 2014

ACTIVITÉS PRIVÉES DE PROTECTION DES NAVIRES - (N° 1861)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 16

présenté par
M. Arnaud Leroy

ARTICLE 36

À la deuxième phrase de l'alinéa 5, supprimer le mot :

« commis ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.